**Séance 1 : Transcription du document lu**

Port-au-Prince

Port-au-Prince est la capitale de la République. Elle est la plus grande ville ď Haïti. Sa superficie est de 2200 hectares.... Siege du Gouvernement et milieu universitaire, Port-au-Prince a une population estimée á peu près á 160.000 habitants.

Fondée en 1749, la ville doit son nom actuel au bateau français le Prince qui mouillait dans ce port « Port-au-Prince ».

La ville est en effet admirablement située, au point central des voies de terre et de mer qui desservent le pays. Elle est au fond ď une baie calme et au pied ď une rangée de collines....

La zone basse de la capitale, communément appelée Bord-de-Mer, est en grande partie occupée par les établissements de commerce ou ď affaires, tandis que les maisons ď habitation sont plutôt placées dans les hauteurs.

Port-au-Prince possède de gros édifices publics, parmi lesquels on peut citer : le Palais National, le Palais de Justice, les ministères, les casernes, le Musée National, la Cathédrale, etc. Des places publiques très spacieuses se font suite au beau milieu de la ville : ce sont la place des Héros, de l'Indépendance, les places Toussaint et Dessalines...

Port-au-Prince peut devenir bientôt une vile importante et séduisante.

D'après Paul Pereira, Géographie d'Haïti (1960). Texte tiré du Français en 8e de Francis Turnier